

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 75 (1924)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Affaires de la Société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se laisseront pas non plus de mettre leurs meilleurs efforts à la cultiver et à la défendre, confiants dans l'excellence de leur cause. Moins il y aura de forêts en dégénérescence, peu productives et par conséquent peu estimées, plus la forêt gagnera en considération. Cela non pas pour conquérir de nouvelles positions, elle n'y songe pas. Elle veut servir seulement le pays dont elle est la parure; elle peut être utile d'autant plus quand elle est dans sa force et dans la perfection de ses formes. Nous la cultivons dans ce but, uniquement pour rendre plus parfaits les services qu'elle rend.

*A. Pillichody.*

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

### **Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent, du 5 novembre 1923, à Zurich.**

Sont présents: tous les membres du Comité, ainsi que l'ancien caissier M. J. Müller; l'après-midi: MM. les rédacteurs H. Badoux et H. Knuchel; MM. Tuchschild et le secrétaire forestier B. Bavier, les représentants de l'Association suisse d'économie forestière, puis M. le Dr Ph. Flury.

1° Le président jette un coup d'œil rétrospectif sur la réunion de Bâle et il attribue une bonne part de sa réussite au dévouement dont a fait preuve M. l'inspecteur bâlois J. Müller.

2° La grande commission de l'Exposition suisse d'agriculture, sylviculture et horticulture en 1925, à Berne, a tenu séance le 1<sup>er</sup> octobre. Elle a étudié l'établissement d'un règlement et le choix des membres du Comité central.

3° Le Comité a transmis aux professeurs de l'Ecole forestière une motion de M. Noverraz tendant à modifier le titre de forestier diplômé (en français).

4° Le Comité permanent se constitue comme suit: Président, M. Weber; vice-président, M. Pometta; secrétaire, M. Ammon; caissier, M. Graf.

5° Le caissier démissionnaire M. Müller remet ses comptes, arrêtés au 31 octobre 1923. Le nouveau caissier reprend toutes les pièces de la caisse, lesquelles sont au complet et en parfait ordre. Les banques intéressées seront informées du changement survenu dans la direction de nos finances. Le président remercie à nouveau M. J. Müller pour son travail comme caissier et son activité au sein du Comité.

6° M. Stalder, directeur de scierie à Zofingue, nous a adressé, le 3 octobre, une lettre dans laquelle il expose, à propos de l'Exposition agricole et forestière de 1925, le plan d'une collection des défauts et tares du bois. M. Stalder en ferait don ensuite à la division forestière

de l'Ecole polytechnique fédérale. Le président a remercié comme il convenait cette offre aimable, laquelle provoque une vive satisfaction.

7° Les organisateurs de la série des conférences forestières de Zurich ont remis à notre Société 1275 fr. pour la publication dans nos journaux de plusieurs de ces conférences. C'est pour cette raison que les derniers cahiers de ceux-ci étaient plus volumineux que de coutume. D'accord avec les deux rédacteurs, il est décidé que l'on renoncera à réunir ces conférences en une brochure. Leurs auteurs sont autorisés, par contre, à en réclamer des „tirés à part“.

8° On discute avec les représentants de l'„Association suisse d'économie forestière“ et M. le Dr Flury différentes questions qui touchent nos deux organisations: le service de presse, la propagande dans le public en faveur de la forêt, la publication de la seconde édition de la „Suisse forestière“. L'état de ces questions est encore trop peu avancé pour permettre de prendre des décisions définitives.

---

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Ecole forestière.** *Le nouveau professeur de sciences forestières.* A la fin de décembre 1923, le Conseil fédéral a nommé le successeur du regretté A. Engler, comme professeur de *Waldbau* (culture des bois). Son choix s'est porté sur M. *Walter Schädelin*, inspecteur des forêts de la ville de Berne.

Cette nomination a rencontré l'assentiment unanime des forestiers suisses. Nul mieux que M. Schädelin ne méritait de succéder au maître éminent que fut M. Engler. Le Conseil fédéral a eu la main très heureuse.

Né le 30 décembre 1873, dans la cure de Koppigen (Oberaargau), M. Schädelin a passé les premières années de sa jeunesse à la campagne. C'est grâce à ce contact avec la nature qu'a pu se développer en lui une prédilection marquée pour les sciences naturelles et un beau don d'observation.

Ses études l'obligent à quitter la maison paternelle à l'âge de 12 ans. Il étudie à Berne, où il fait l'examen de maturité en 1893, puis à l'Ecole forestière de Zurich, de 1893 à 1896. Le diplôme de „Forst-wirt“ en poche, il entre en stage, à l'automne 1896, chez l'inspecteur forestier Schluep à Aarberg. En septembre 1897, il reçoit le brevet fédéral d'éligibilité. Peu après, il part pour Munich, où l'attirait surtout le célèbre professeur de *Waldbau* H. Mayr. En avril 1898, il entre en stage, pour 6 mois, dans l'arrondissement forestier bavarois de Rothenbuch (Spessart), ayant pour but surtout d'étudier la culture du hêtre et du chêne. Rentré au pays, il fait quelques travaux dans l'arrondissement de Thoun. Mais, il est désireux de compléter sa culture générale et s'en va étudier durant un semestre à l'université de Leipzig. De là, il fait de nombreuses excursions forestières.